

Démission interim contrat long

Par mikadu57, le 14/04/2015 à 10:49

Bonjour un contrat long interim et t'il considèrer comme un cdd si je démissionne je toucherai des droits assedic ou non

Merci de vos reponce

Par aliren27, le 14/04/2015 à 17:56

Bonjour,

une mission d'intérim est un CDD !!! et si vous le rompez, pas d'allocation chomage.

Cordialement